

Unité de distribution réfrigérant RackChiller CDU100, 100 kW, non remplie, CGB25

RÉFÉRENCE CATALOGUE

CDU1002R001



Le modèle nVent HOFFMAN RackChiller CDU100 est une unité de distribution du liquide de refroidissement en rack prévue pour répondre aux besoins actuels des applications de calcul hautes performances les plus exigeantes. Capable de gérer plus de 100 kW de charge thermique dans un espace remarquablement réduit de 4U. Le modèle RackChiller CDU100 est un échangeur thermique extrêmement efficace utilisant de l'eau chaude ASHRAE W4 pour gérer la chaleur des processeurs et des composants.

NORMES INDUSTRIELLES

Reconnu UR/cUR

CE

FONCTIONS

Gère plus de 100 kW de charge processeur par réseau

Compatibilité avec le refroidissement par eau chaude ASHRAE W4

Pompes centralisées redondantes N+1

Sectionnement rapide auto-obturant (en option)

Écran LCD tactile 5 po

Système de contrôle et de surveillance intégré (Webserver, Modbus, SNMP)

Système de détection de fuites internes et externes

Cadre det rack 4U

Refroidissement par eau chaude limitant le besoin de refroidisseurs

Installation et entretien rapides et simples

Redondance de pompes : 2 pompes pour une redondance n+1

ATTRIBUTS DU PRODUIT

Référence article: 57122

Hauteur (H): 177mm

Largeur (W): 430mm

Profondeur (D): 950mm

Matériau: Acier doux

Finition: Plaqué

Couleur: Noir foncé

Code couleur: RAL 9005

Volume: 15.6l

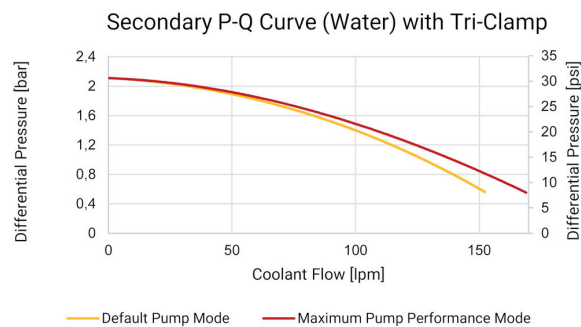
Tension nominale: 100 – 240V

Fréquence nominale: 50 – 60Hz

Plage de courant de charge nominale: 10 – 15A

Type: Non rempli, avec CGB25

DIAGRAMMES



AVERTISSEMENT

Les produits nVent doivent être installés et utilisés uniquement comme indiqué dans les feuilles d'instructions et les documents de formation de nVent. Les feuilles d'instructions sont disponibles sur www.nvent.com et auprès de votre représentant du service client nVent. Une installation incorrecte, une mauvaise utilisation, une mauvaise application ou tout autre défaut de respect total des instructions et des avertissements de nVent peut entraîner une défaillance du produit, des dommages matériels, des blessures corporelles graves et la mort et/ou annuler votre garantie.

